



Coulomby



Bullescamps et Harlettes

LES BULLESCAMPS
Cne de Coulomby

COULOMBY

HARLETTES
C^{ne} de COULOMBY



**INAUGURATION DE NOTRE ÉCOLE COMMUNALE
LE 8 AVRIL 2023**

Janvier 2024

Le mot du maire

L'année 2023 a connu une période difficile en fin d'année avec ces inondations à répétition, le jour et la nuit.

Je remercie, sans les citer (la liste est trop longue), les agriculteurs et les bénévoles qui sont venus, spontanément, nettoyer plusieurs fois le centre du village, ils vont se reconnaître...

Les travaux de l'église sont terminés par l'entreprise Chevalier Nord.

Certains travaux ont été réalisés en interne : un grand merci à Jean Pierre, Pierre, Christophe, à Samuel pour le prêt du matériel et à Gilles pour le prêt de la remorque pour l'évacuation des gravats.

Après les travaux, vient celui du nettoyage intérieur de l'église : je remercie les 9 personnes qui sont venues une après midi complète, sans oublier les hommes le matin, Christophe, Manu et Stéphane

Suite à ces inondations, les travaux sur Coulomby direction Senninghem ont pris du retard.

Ils seront réalisés début 2024 : une bonne nouvelle, j'ai obtenu la DETR pour 7 000 euros et le FARDA pour 15 000 euros.

Le chauffage de la salle des fêtes sera également remplacé en début d'année.

Pour info : Concernant les dégâts occasionnés par l'eau, je n'ai pas encore reçu tous les devis, le montant doit s'élever à 150 000 euros environ.

Pour 2024 :

Sur l'église, le monument aux morts sera restauré ; un local pour les employés communaux sera construit en interne ; la réfection des routes suite aux inondations et le curage des fossés seront réalisés.

Pour le « bien vivre ensemble » je vous demande également de bien vouloir suivre les quelques conseils relatés dans ce journal...

Je voudrais rappeler aux habitants de ramasser la coupe des haies et non laisser les branches, qui par grandes pluies, sont entraînées et peuvent boucher les évacuations...

De même, je demande aussi de bien vouloir traiter ou piéger afin d'éradiquer la prolifération des rats dans les maisons et dépendances, et ceci est valable pour tous les habitants...

Je remercie les enseignants, les employés communaux, Valérie, Dorothee, Christophe, Manu, Sonia et Elodie, le Conseil Municipal, les associations du village pour leur investissement et les bénévoles des Trois Colombes qui participent toujours, par moitié, aux colis des aînés et jouets pour les enfants.

Un grand MERCI à tous les bénévoles pour leur dévouement pendant cette période difficile.

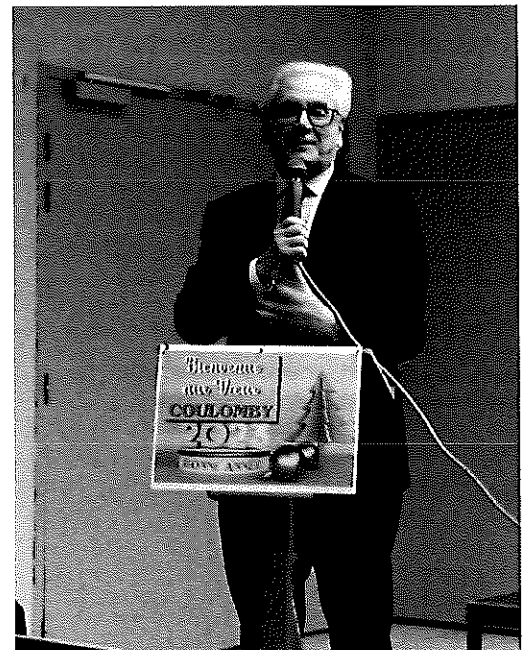
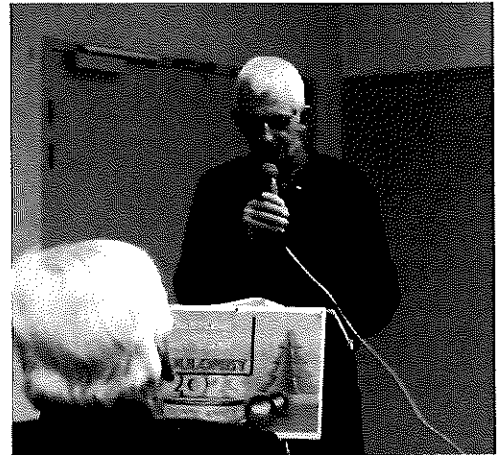
Le Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2024, bonheur, réussite et santé.

Votre maire,
Laurent Pourchel

Rétrospective 2023 en images

Janvier 2023

Les enfants de la cantine ont fêté les rois.....



Mars 2023



*Remise en état du terrain
de pétanque à Harlettes*

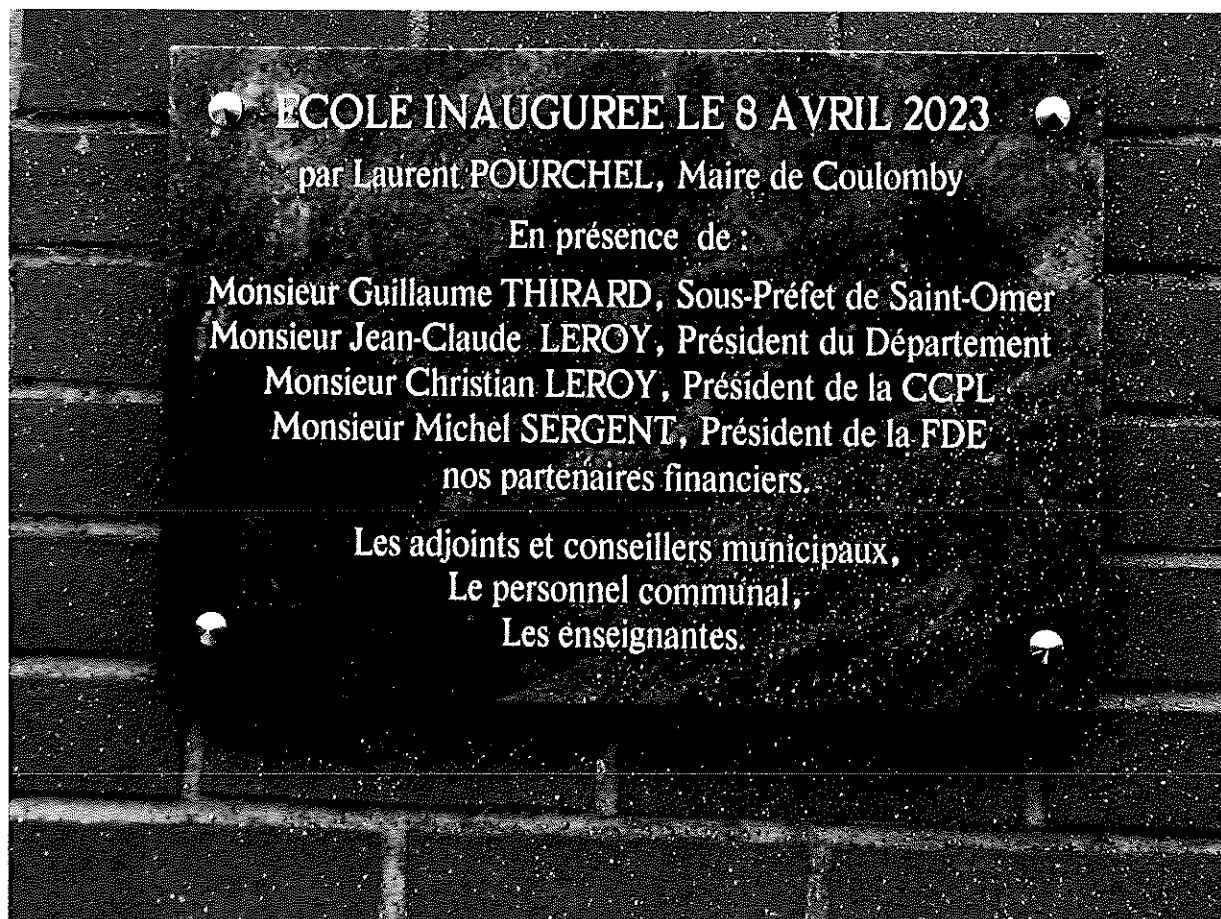
Avril 2023



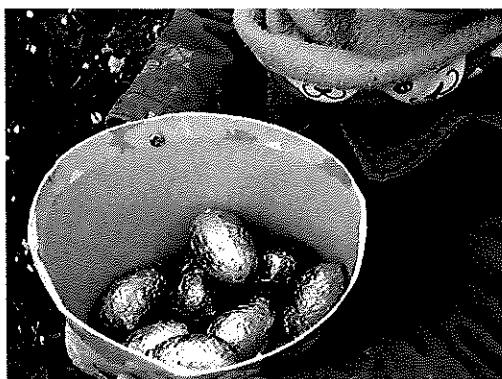
Travaux dans le préau de l'école



Inauguration de l'école après travaux



Avril 2023



*Tous les enfants jusqu'à l'âge de 11 ans ont
été conviés à la « Chasse aux oeufs »
sur le terrain de foot....*

Avril 2023



Animation « Pop Corn » pour les enfants de la cantine, proposée par Api Restauration

Mai 2023



*Commémoration du 8 mai 1945
Armistice de la seconde guerre mondiale*



*Opération « Nettoyons la nature »
Tous les volontaires sont les bienvenus afin de rendre les rues de notre village
propres et accueillantes.....*

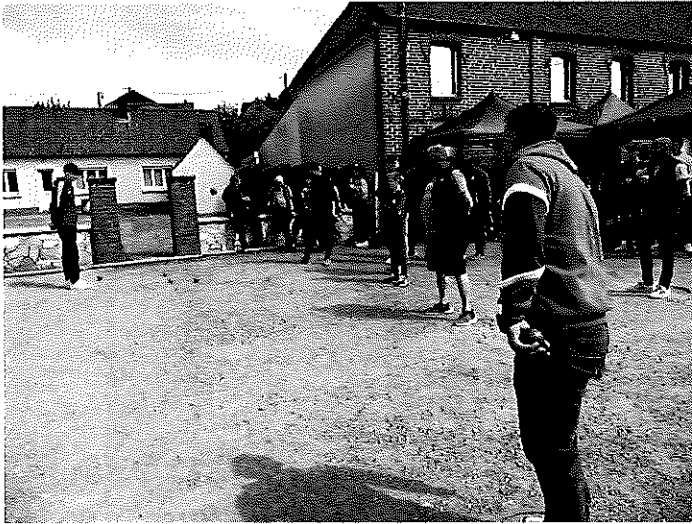


Journée « Pêche » aux étangs de Marck St Liévin

*Très belle journée organisée par l'Association
« Les Trois Colombes »*



Mai 2023



Concours de pétanque, organisé par l'US Coulomby, sur la place du village

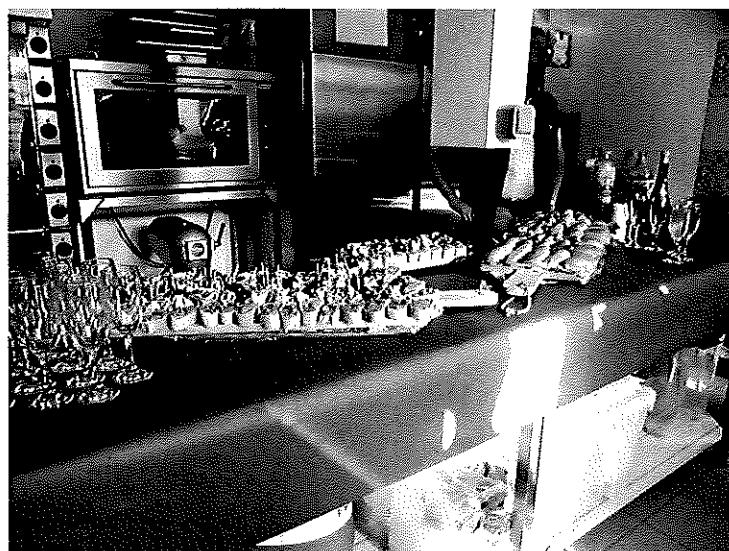


Plantations des parterres par nos employés communaux

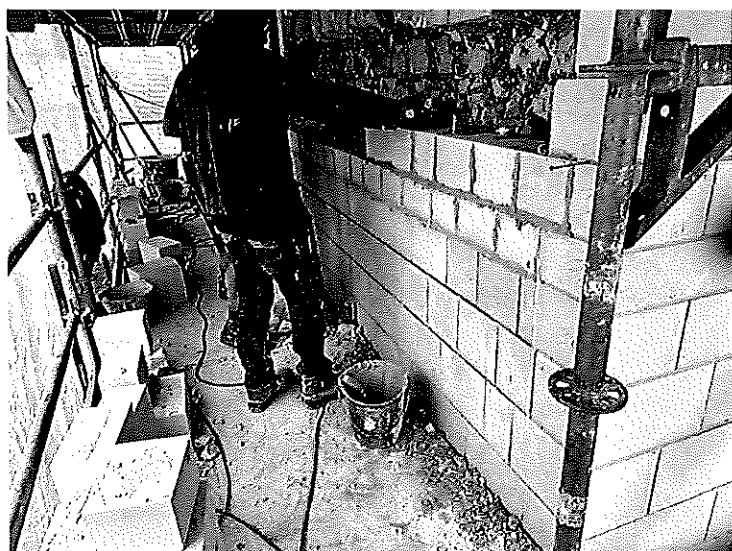
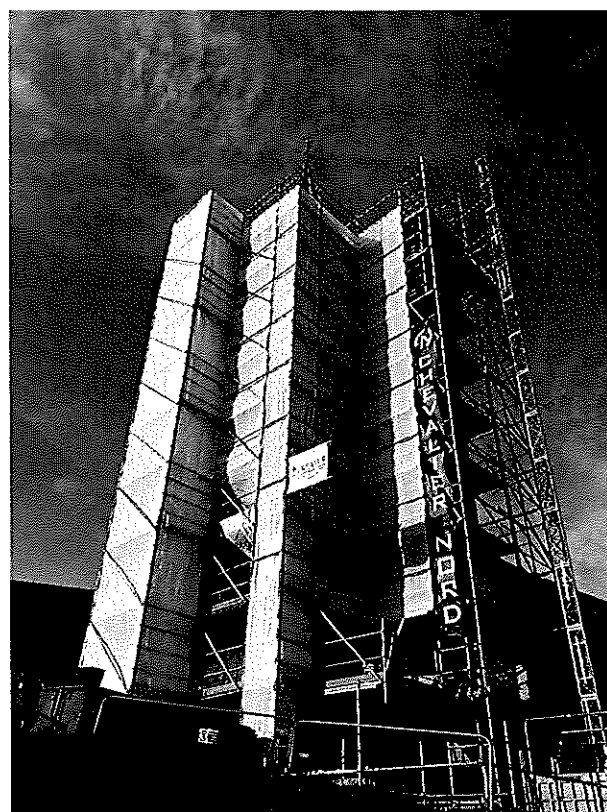
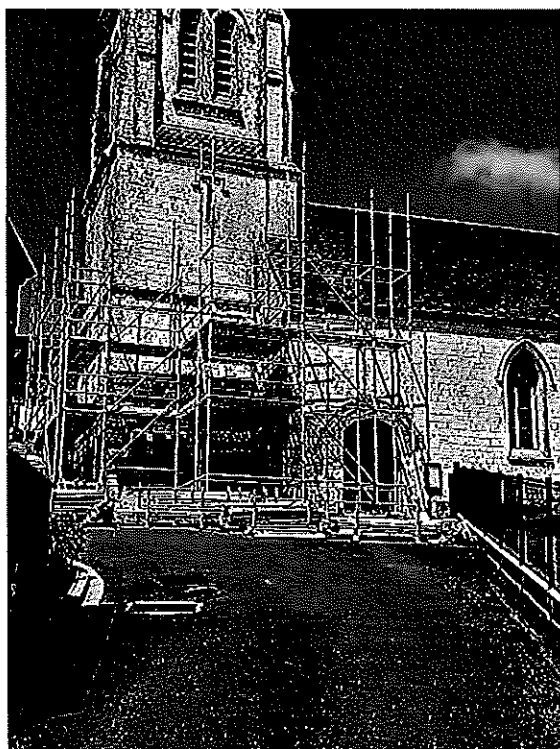


*Entretien des chemins
Un grand merci aux agriculteurs !*

Mai 2023



Inauguration du « Labo cuisine » aux Saveurs de Coulomby



Les travaux sur notre église ont débuté...

*Il vous est possible de faire un don par
l'intermédiaire de la
Fondation du Patrimoine,
déductible de votre impôt sur le revenu.*

*Les dépliants sont disponibles en mairie ou
sur www.fondation-patrimoine.org/124958
L'Église Saint-Martin de Coulomby.*

La Municipalité vous remercie de votre aide

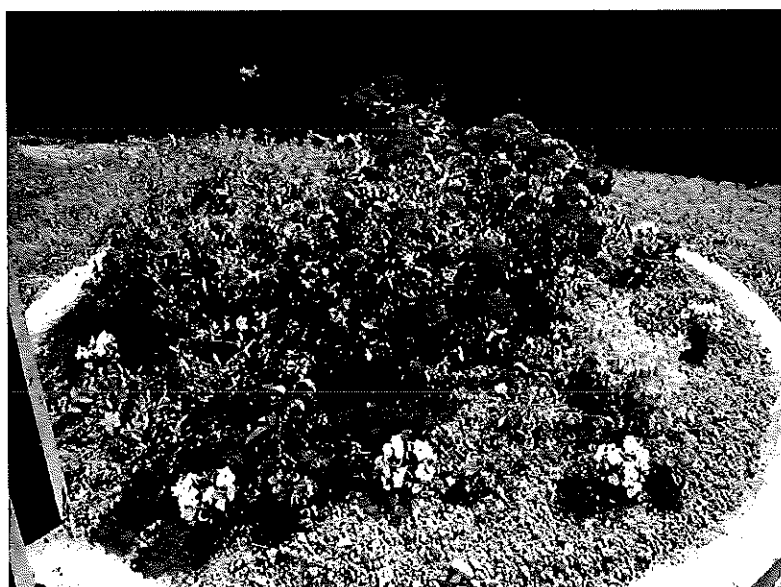
Juin 2023



*Nous nous sommes rendus chez
notre doyen : Auguste Duvivier*

*et lui avons souhaité
« Bon Anniversaire » : 98 ans !*

Auguste est né le 7 juin 1925.



Villages fleuris !

Passage du jury pour évaluer les parterres.

Le résultat obtenu fin octobre est :

Bouquet de Bronze

Jun 2023



*Spectacle patoisant « Sylvie and Co », organisé par l'Association les Trois Colombes
Beaucoup de spectateurs et très bonne participation !*

Juliet 2023



Kermesse du RPI à Seninghem

*Un grand bravo aux enfants pour
leur prestation*

Merci à leurs enseignants.....

Juillet 2023

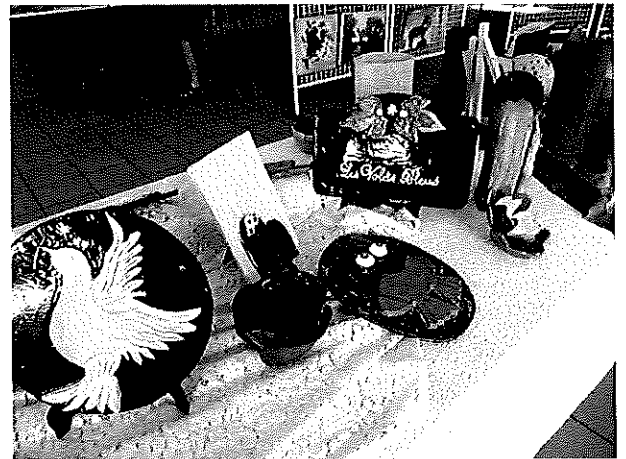
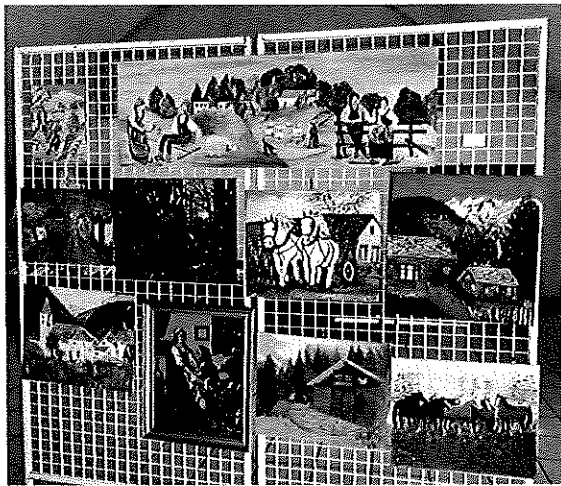
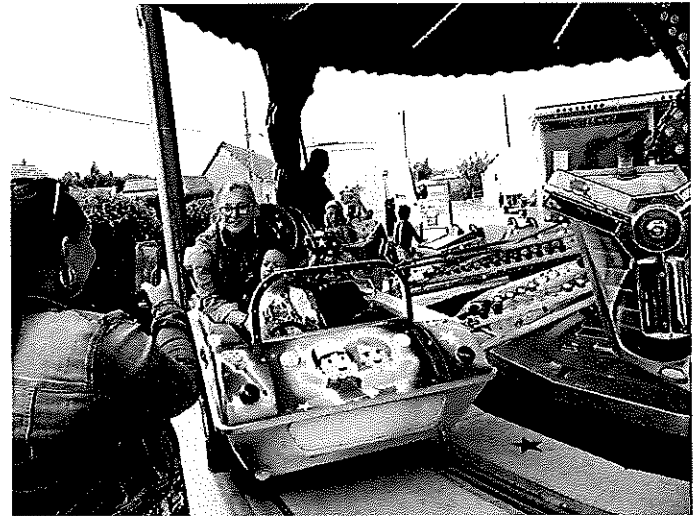


*Marche de la ducasse !
Samedi soir, 8 juillet, marche organisée par l'Association Les Trois Colombes,
au profit de l'Association « Raphaël, Ensemble combattons l'autisme »*

Juillet 2023



*9 juillet : Jour de ducasse !
Jour de brocante !
Expo peintures et poteries !*



Juillet 2023



Défilé de vélos fleuris pour tous les enfants

Restauration , bal populaire

Feu d'artifice le soir



*Remise du chèque de 600 € à « Raphaël »
par Les Trois colombes*



*Remise de la participation des « Saveurs de Coulomby »
à l'Association « Raphaël »*

Août 2023



*Repas annuel du club des aînés « Entente et Amitié »
Le club se réunit les 2èmes et 4èmes
mercredi de chaque mois.
Venez les rejoindre, vous passerez
un bon moment de détente.*



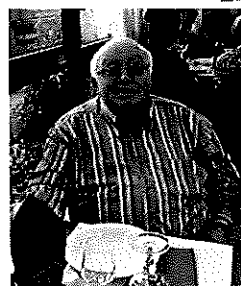
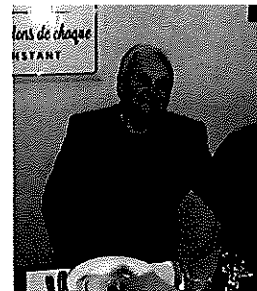
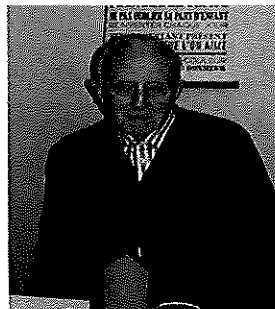
Octobre 2023



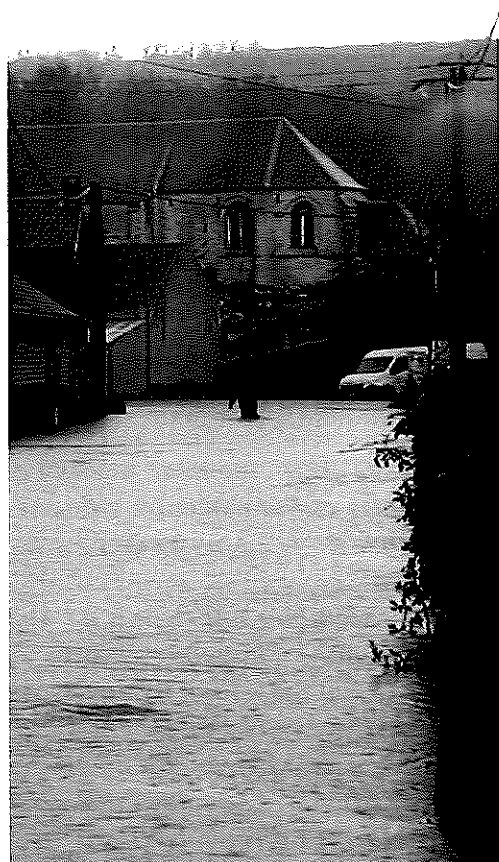
*Repas des aînés de la commune
À la Guinguette de Tilques...
avec la présence de
Mme Dominique Rembotte
Déléguée départementale auprès de
La Fondation du Patrimoine.*

*Le repas des aînés est un moment attendu et cher
au cœur des séniors de notre village.
Cette année nous étions 89 convives.*

*Les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur.
Mme Simone Chauchoy 91 ans
Mr Gilbert Martinot 89 ans
Mr Albert Cucheval 88 ans
Mme Henriette Lefrançois 88 ans
Mme Simone Lhomel 87 ans
Mr Marcel Lefrançois 87 ans
Mme Martinot Thérèse 86 ans*



Novembre 2023



*Inondation du 6 novembre
dans le centre du village*

*Monsieur le Maire remercie bien sincèrement
toutes les personnes qui se sont mobilisées
pour venir aider.....
Merci également aux agriculteurs qui se sont déplacés
avec leur matériel,
pour le nettoyage de la boue.....*



Novembre 2023

*En raison des travaux sur l'église,
Il n'y a pas eu de célébration religieuse ni
de dépôt de gerbe au Monument aux Morts.....*

Toutefois, n'oublions pas !

Il y a 105 ans, le 11 novembre 1918, les cloches de toutes les villes et de tous les villages de France retentissaient pour annoncer la fin d'une tragédie qui avait duré 52 mois. Dès lors, notre pays se couvrit de monuments aux morts où furent gravés les noms de tous ceux qui, enfants de ces villes ou villages avaient donné leur vie pour la sauvegarde de notre Patrie.

C'est pourquoi, ce jour de commémoration, compte tenu du contexte, revêt un aspect particulier et doit servir d'alerte. Rendons hommage au courage exemplaire des « Poilus » comme de tous les « Morts pour la France » de toutes les guerres.

Agissons résolument avec persévérance pour la Paix, et oeuvrons dans ce sens avec les générations nouvelles !



*A la mémoire glorieuse des enfants de Coulombly morts pour la France.
Hommage et reconnaissance*

Guerre de 1914/1918

Berquez Jules
Bocquet Jules
Cocquerel Joseph
Cuheval Amédée
Descamps Achille
Mahieu Gustave
Picquet Marius
Tellier Louis
Trollé Jules
Vandomme Jules
Vasseur Alfred

Ben Emile
Ben Irénée
Berro Noël
Guilbert Eugène
Ledoux Alphonse
Lemattre Louis
Picquet Eugène
Pillier Jules
Pillier Louis
Poirrier Albert
Guilbert Edmond
De Lengaigne Jules

Guerre de 1939/1945

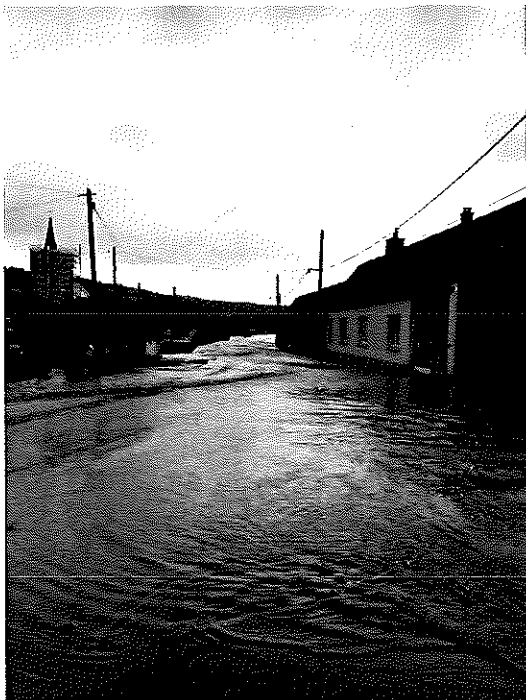
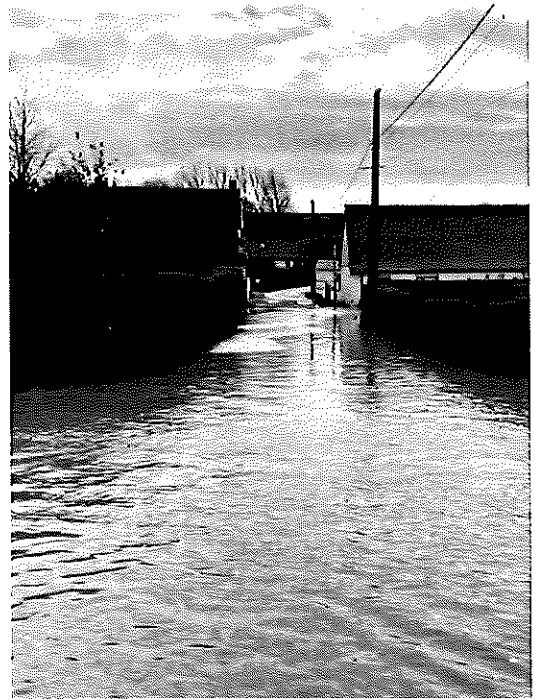
Darcourt Alfred
Mahieu Gustave
Lefrançois Louis
Gay André
Guilbert Marcel
Lelong Marcel

*Toutes ces vies fauchées pour nous, tous ces jeunes hommes, morts,
pour que soyons libres !*

Novembre 2023



Inondations du 14 novembre



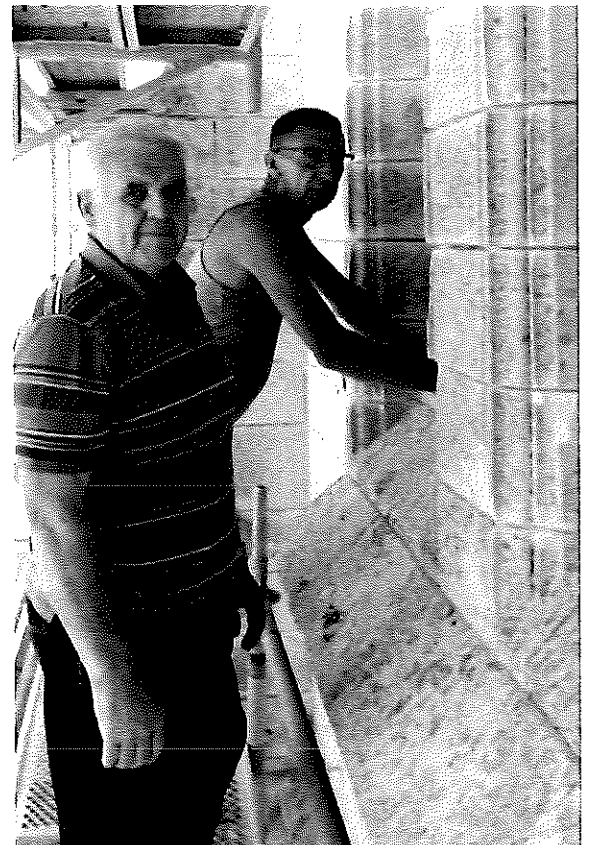
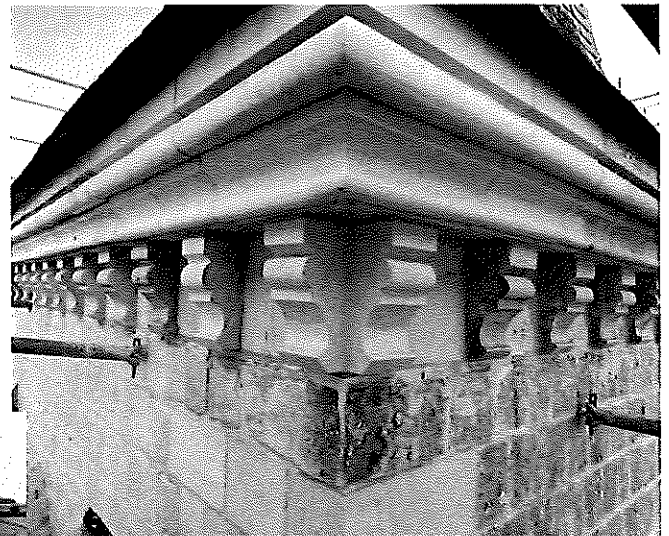
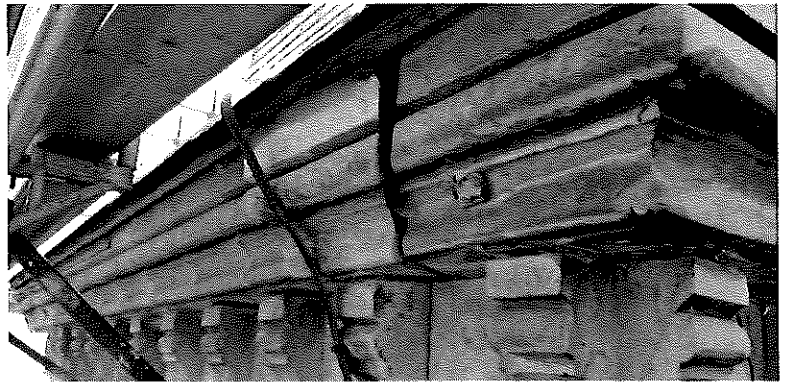
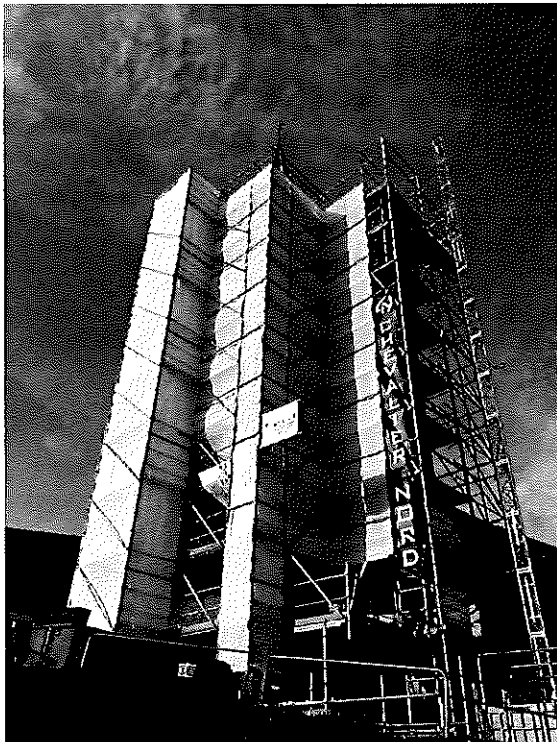
Décembre 2023



*Mardi 12 décembre : Arbre de Noël pour les enfants de la commune, ayant réservé leur cadeau !
Après le spectacle, tous les enfants sages ont reçu cadeaux et friandises...
Les brioches ont été offertes par Mr le Maire.*

Décembre 2023

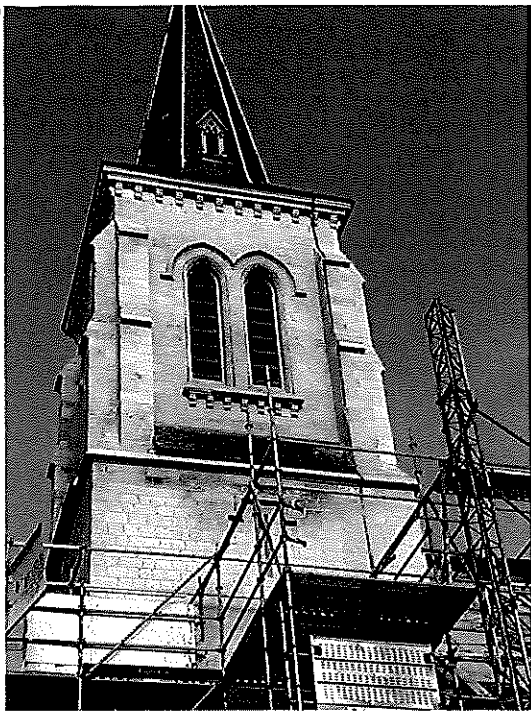
Fin des travaux sur l'église



Travaux effectués par l'entreprise Chevalier Nord

*Merci à Christophe, à Jean Pierre et à Pierre,
pour leur aide précieuse.....*

Merci à Samuel et à Gilles.



*Fin des travaux de mise en sécurité du clocher
sur notre église de Coulomby*

*Un grand ménage a été fait à l'intérieur de l'église : Merci à Christophe, Manu, Stéphane le matin, et l'après-midi,
merci à Michèle, Annie, Françoise, Francine, Christine C, Christine G, Aurore, Jean et Raymonde.....*

21 décembre 2023



Les enfants de la cantine fêtent Noël !



Etat civil

Naissances en 2023

- 4 février - **Charly**, fils de Jean François Hénon et Aurore Miquelet
28 février - **Janelle**, fille de Antoine Dujardin et Adeline Dausques
17 mai - **Théo**, fils de Mathieu Deneuve et Séverine Chochois
16 juin - **Naël**, fils de Joackim Douchin et Anaïs Masset
12 septembre - **Linah-Rose**, fille de Elysée Baron et Déborah Lovigny
20 septembre - **Ambre**, fille de Florian Caigniez et Océane Gabelout
19 octobre - **Léandre**, fils de Julien Marquant et Magali Monnerie



Ils nous ont quittés en 2023

- 8 janvier - **Monsieur Philippe Lelièvre**, 58 ans, domiciliés 28, Route de la Chapelle - Harlettes
11 mars - **Madame Lucienne Bayard**, 78 ans, domiciliée 53, Route Nationale - Harlettes
16 août - **Madame Chantal Vin**, 61 ans, domiciliée 97, Rue Principale
7 septembre - **Monsieur Guy Deneuve**, 65ans, domicilié 146, rue Principale
14 novembre - **Madame Micheline Strykowski**, 72 ans, en famille d'accueil
26 décembre - **Madame Simone Chauchoy**, 91 ans, domiciliée 25 rue de la Rose

Ils se sont pacsés.....



29 avril - *Lise Duvivier et
Clément Croquelois*

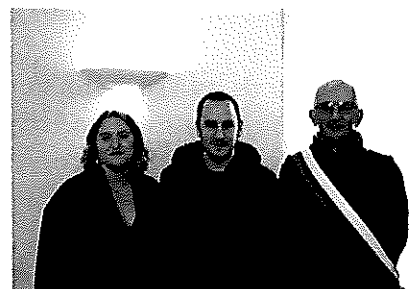


22 avril - *Manon Vasseur et
Gauthier Mobailly*



5 août - *Baptême républicain
de Andréa Pfister*

=====
|| Ils se sont pacsés le 7 octobre :
|| *Laetitia Andrieu et Christophe Nanglé*
||
||
=====



9 décembre - *Fanny Calonne
et Valentin Lelong*

Le personnel de la Mairie

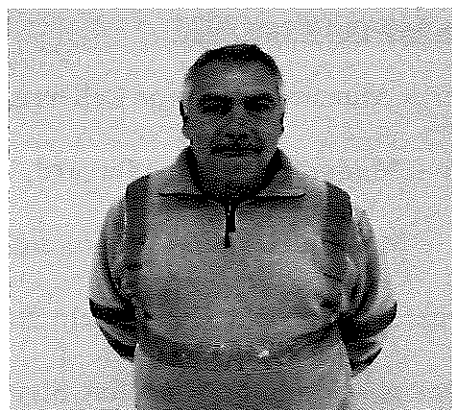
Valérie, secrétaire de mairie



Dorothee, agent administratif et accueil



Christophe,
Entretien des bâtiments, Espaces verts.....



Emmanuel dit « Manu » (espaces verts)



Sonia (Cantine, nettoyage des locaux,
surveillance des enfants)



Elodie (Cantine, nettoyage locaux,
surveillance des enfants)

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Jeudi de 14h30 à 16h30

Mardi et Samedi de 9h30 à 11h30

Monsieur le Maire reçoit SANS rendez-vous, le samedi matin de 9h30 à 12h.

En cas d'urgence le soir après 18 h. Prendre rendez-vous au 03 21 39 65 88

Tel : 03 21 39 65 88 Fax : 03 21 95 00 83

Adresse mail : commune.coulomby@orange.fr

« Le bien vivre ensemble »

Selon le Code Général des Collectivités Territoriales (Articles L.2212-2, L.2213-1, L.2542-3 et 4), le Code Pénal (Article R.610-5) et le Règlement Sanitaire Départemental (article 99.8)

Pour le bien-vivre ensemble, il est demandé aux habitants les obligations imposées par la loi, dans le respect de chacun et dans l'intérêt de tous :

*** NETTOYAGE DES VOIES COMMUNALES ET ENTRETIEN DEVANT CHEZ SOI**

Les voies communales doivent être nettoyées proprement par le ou les responsable(s), quand le travail est terminé. Choisir, si possible, les conditions météo appropriées. Rappelons aux agriculteurs qu'ils n'ont pas à labourer les accotements. C'est préjudiciable pour les routes, désagréable pour les riverains et ça peut être dangereux ! Par temps de neige et de verglas, les habitants doivent participer au déneigement, devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégaugeant celui-ci autant que possible.

Les habitants sont tenus de nettoyer devant chez eux.

Le nettoyage concerne le balayage et le désherbage des trottoirs et des caniveaux.

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit.

La commune pourra, lorsque les contrevenants sont identifiés, facturer les frais d'enlèvement et de nettoyage.

Merci de respecter la propreté des rues et des trottoirs en ce qui concerne les poubelles renversées sur la voie publique. Les occupants du domicile doivent ramasser leurs déchets....

Il y a beaucoup trop d'incivilités : Ayons le respect d'autrui !

*** ELAGAGE DES HAIES**

Il y a obligation d'élaguer les haies le long des voies communales et départementales et de faucher les chardons.

En certains endroits, il y a gêne pour les piétons, parfois danger pour le passage des véhicules ou les lignes électriques. *L'abandon des tailles et des mauvaises herbes sur l'espace public est interdit.*

*** FEUX DE JARDIN**

L'Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental stipule clairement que :

« le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ».

Dans la catégorie des déchets ménagers, on trouve les déchets verts de jardins et de parcs. La déchetterie n'est pas très loin. On peut aussi pratiquer le recyclage de ces déchets en compost.

En cas d'infraction avérée, la gendarmerie peut vous verbaliser jusqu'à 450 € !

*** VITESSE NON RESPECTEE : dans les agglomérations, la vitesse est limitée à 50 Km/H !**

Beaucoup trop de véhicules ne la respectent pas !

Attention aux enfants, au respect des priorités à droite, aux dangers qui peuvent arriver à tout moment.....

Attention aussi à respecter les emplacements dédiés aux bus scolaires !

*** DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS**

La divagation des chiens et des chats est formellement interdite par arrêté préfectoral. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique qu'à la condition d'être tenus en laisse.

Les accompagnants devront veiller à éviter le dépôt de déjections de leurs animaux dans les pelouses, sur les Trottoirs, sur la place ou tout autre espace aménagé destiné à la circulation des piétons.

De plus en plus de riverains, dans la commune, se plaignent de la divagation de chiens potentiellement dangereux !

Merci également de traiter ou piéger les nuisibles afin d'éradiquer la prolifération des rats dans les habitations et dépendances.

*** RECENSEMENT DES NOUVEAUX HABITANTS et RECENSEMENT MILITAIRE**

Bienvenue aux nouveaux habitants de Coulomby.

N'oubliez pas de vous faire recenser en mairie (adultes et enfants)

dès votre arrivée dans le village, et de vous inscrire sur les listes électorales.

Le recensement militaire est obligatoire pour tous, filles et garçons de nationalité française, dès l'âge de 16 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (se munir du livret de famille). Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. La mairie délivre une attestation de recensement. Elle est à conserver précieusement.

Cette attestation est réclamée pour l'inscription à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, permis de conduire, conduite accompagnée.....)

En vous remerciant de votre compréhension et en comptant sur les efforts de tous...



Adresse : 7, ZAL des Rahauts -62 380 LUMBRES
Tél : 03.21.39.62.14 Mail : sidealf@orange.fr site web : www.sidealf.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 9h00-12h00

Les principaux investissements en 2023 ont été les suivants :

Assainissement Collectif :

- * La mise en séparatif des réseaux d'assainissement à Lumbres sur les places Jean Jaurès et Jules Leriche, ainsi que rue Albert Thomas
- * Chemisage de canalisation sous la voie SNCF Rue Pontier
- * Mise en place de télésurveillance sur deux postes de refoulement à Elnes
- * Démarrage d'un schéma directeur pour les communes de Lumbres, Setques, Elnes et Wavrans/Aa

Eau Potable :

- * Renouvellement des canalisations à Lumbres sur les places Jean Jaurès et Jules Leriche, ainsi que rue Albert Thomas
- * Remplacement de la canalisation Rue de Théroouanne à Pihem (700 ml)
- * Remplacement des branchements et mise en limite du domaine public des compteurs rue de la poterie et Impasse des prés à Saint Martin d'Hardinghem
- * Déplacement de canalisation Rue des Tilleuls à Seninghem
- * Interconnexion entre le secteur d'Alquines et de la Hem Sud à Escoeuilles
- * Remise à niveau des compteurs de sectorisation sur l'ancien syndicat du Bléquin
- * Rénovation du Réservoir de Fromental à Alquines
- * Diagnostic et passage caméra dans les forages de Pihem et Dohem
- * Renouvellement de la pompe du forage de Pihem
- * Nettoyage annuel de l'ensemble des réservoirs sur le territoire du SIDEALF
- * Remplacement d'environ 1000 compteurs sur diverses communes du SIDEALF.

Cette liste non-exhaustive représente les différents chantiers que le SIDEALF a mis en œuvre au cours de l'année 2023 afin d'améliorer et de rendre plus efficace son réseau de distribution.

Rappel : Par sécurité, il est souhaitable de contrôler régulièrement votre compteur (une fois par mois) afin de limiter le risque de fuite sur une durée importante, en effet le SIDEALF ne procède qu'à une seule relève par an.

En cas de fuite après compteur, prenez contact sans délai avec le syndicat.

D'autre part, merci de procéder à l'entretien régulier de votre puisard pour l'accès des agents à votre compteur pour l'entretien annuel.

L'Assainissement Non Collectif :

Le SIDEALF a procédé au cours de l'année 2023 au contrôle des habitations neuves et mises en vente (diagnostic assainissement).

RAPPEL :

Le SIDEALF vous rappelle les différents de moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de vos factures :

- | | |
|--|-------------------------|
| - Paiement en ligne directement sur notre site internet. | - Virement bancaire |
| - Prélèvement mensuel ou à échéance | - Chèques |
| - Paiement par carte bancaire sur place | - Paiement en numéraire |

Pour faciliter vos paiements, n'hésitez pas à opter pour le prélèvement automatique mensuel !

Désormais, vous pouvez effectuer toutes vos démarches et avoir toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement du SIDEALF par le biais de notre site internet : www.sidealf.fr

Le service administratif est à votre disposition pour toute demande de renseignements.

Un **service d'astreinte technique** peut être joint tous les jours 24h/24h **en cas d'urgence uniquement** au 06.88.06.63.45.

Au nom des membres du Comité Syndical, du Personnel du SIDEALF et en mon nom personnel, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2024.

Bertrand PRUVOST
Président du SIDEALF

NOVEMBRE 2023 : DES INONDATIONS EXCEPTIONNELLES DANS LA VALLEE DE L'AA

Début novembre 2023, les vallées de l'Aa et de ses affluents subissent un enchainement de crues, avec des niveaux très exceptionnels par deux fois entre le 6 et le 14 novembre sur l'Aa.

A l'aval, le marais audomarois est monté de 1 m, et certains secteurs sont encore sous l'eau. Les dégâts sont énormes et toujours en cours d'évaluation. On parle aujourd'hui de 2600 habitations inondées sur la vallée de l'Aa et le marais audomarois.

Toutes nos pensées de solidarité vont à ces personnes et entreprises touchées.

Mais que s'est-il passé ? Des trombes d'eau se déversent en continue sur le bassin versant depuis mi-octobre. A Bourthes, aux sources de l'Aa, 500 mm sont tombés du 15 octobre au 9 novembre. 200 mm sont tombés en une semaine avant le 9 novembre. Or, à cet endroit, la moyenne annuelle des précipitations est de 1050 mm. Et c'est ce qui s'est passé partout sur le territoire : 5 à 6 mois de pluie reçue en moins d'un mois, avec des concentrations encore plus fortes début novembre.

Beaucoup beaucoup d'eau donc. Mais depuis 20 ans, de nombreux aménagements ont été créés pour limiter les dommages des crues. **Comment ont-ils fonctionné ?**

Les 10 champs d'inondation contrôlée et le système d'endiguement de Blendecques sont conçus pour gérer une crue équivalente à celle de 2002. Ces deux types d'aménagement ont fonctionné normalement jusqu'à être dépassé par une crue supérieure à celle de 2002. Ils ont atteint leur limite. Il en est de même pour les petits bassins sur Bourthes et Wicquinghem, et tous les petits bassins sur nos communes, leur limite de capacité a été très largement dépassée.

Nous notons toutefois que tous les aménagements sont intacts. Il n'y a pas eu de rupture d'ouvrage.

En plus des ouvrages structurants, 26 km de haies et fascines ont été implantés sur le territoire avec la profession agricole. Ils sont efficaces pour les pluies modérées et, en retenant les limons, limitent l'envasement des ouvrages et des rivières.

Enfin, 65 personnes volontaires bénéficient de dispositifs de protection pour leur habitation (batardeaux, clapets anti-retour). Ces dispositifs ont parfois été insuffisants.

En complément des indispensables efforts de régulation des eaux en amont, nous savons l'importance de l'évacuation à la mer, en particulier pour le marais audomarois. L'Institution Interdépartementale des Wateringues a évacué par pompage près de 200 millions de m³ d'eau à la mer en un mois. Au moins autant ont été évacués gravitairement par ouverture des portes à marée basse.

Et maintenant que faire ? C'est la question que se posent élus et techniciens du SmageAa. L'équipe d'entretien de cours d'eau est encore en train de retirer les arbres et autres branchages qui freinent les écoulements dans les secteurs où cela peut poser problème. Ils auront ensuite une multitude de réparation d'aménagement à effectuer (clôtures, protection de berges ...). Un diagnostic de fonctionnement des équipements individuels de protection du bâti est mené en décembre et janvier et permettra d'améliorer les futurs aménagements. Une longue liste de nouvelles demandes de ces dispositifs s'est constituée juste après les évènements.

L'équipe du SmageAa rencontre en outre chaque commune afin de recueillir toutes les données utiles aux futurs projets et les idées que peuvent avoir les élus afin de limiter les conséquences des inondations.

L'ensemble des éléments est destiné à identifier au plus vite les voies d'amélioration des ouvrages existants et la nécessité de compléments. Comme ils le font depuis 20 ans, les acteurs locaux agiront ensemble afin de réduire encore les conséquences des inondations.

Plus d'informations : www.smageaa.fr, Facebook @SmageAa et LinkedIn @SmageAa

LES RUBANS DU PAYS DE LUMBRES

Bulletin d'information



ACQUIN-WESTBÉCOURT | AFFRINGUES | ALQUINES | AUDREHEM | BAYENHEM-LÉS-SENINGHEM
BLÉQUIN | BOIS-NGHEM | BONN-NGUES-LÉS-ARCKES | BOUYEUNGHÉM | CLERQUES | CLÉTY
COULOMBY | DONEM | ELKES | ESCOEULLES | ESQUERDES | HAUT-LOUQUIN | JOURNY
LEIDINGHEM | LEULINGHEM | LUMBRES | NIELLES-LÉS-BLÉQUIN | OUVÉ-WIRQUIN | PIHEM
QUELMES | QUERCAMPS | REBERQUES | REMILLY-WIRQUIN | SÉN-NGHEM | SETQUES
SIRQUES | VALDRENGHEM | WAYRANS-SUR-L'AA | WISMES | WISQUES | ZUDAUSQUES

L'association propose

**ACCOMPAGNE TOUTES
LES PERSONNES DU
PAYS DE LUMBRES QUI
SONT ATTEINTES D'UNE
MALADIE :
PAS SEULEMENT LES
PERSONNES ATTEINTES
D'UN CANCER DU SEIN,
MAIS DE TOUS LES
CANCERS, AINSI QUE
LES PERSONNES AYANT
UNE MALADIE
INVALIDANTE DE
LONGUE DURÉE COMME
LA SCLÉROSE EN
PLAQUE OU LA
POLYARTHRITE ETC.**

LES ATELIERS DU MIEUX- ÊTRE
LE JEUDI, DEUX FOIS PAR MOIS, DE 17H À
18H30 À LUMBRES, MAISON DES
ASSOCIATIONS
AMITIÉ, SOUTIEN, ÉCHANGES AUTOUR D'UN
THÈME, DÉCOUVERTE DE PRATIQUES POUR
PARTICIPER À SON MIEUX ÊTRE,
MÉDITATION ET RELAXATION.

**SOPHROLOGIE ADAPTÉE ET DES
SÉANCES DE YOGA**

**TOUTES LES ACTIVITÉS
SONT GRATUITES ET LES
PERSONNES Y PARTICIPENT
LIBREMENT EN FONCTION
DE LEUR DISPONIBILITÉS**

DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR VOUS OU POUR UN PROCHE, VOUS
POUVEZ CONTACTER LA RÉFÉRENTE DES
ACTIVITÉS, MARTINE MAGNIER AU 06 42 85
30 88

NE RESTEZ PAS SEUL FACE A LA MALADIE



www.campagneservices.fr



PRESTATIONS pour Particuliers et Entreprises

Christian HACHE
Coordinateur
07 60 61 77 88

DEVIS GRATUIT



*Pour tous vos travaux de jardinage,
espaces verts, embellissement.....*

**Tonte - Débroussaillage
Taille et broyage de végétaux
Plantation - Evacuation des déchets verts
Jardinage - Elagage - Semis de gazon**



Campagne Services
12, rue des Sans Culottes
62650 Campagne les Boulonnais



Tél. 03 21 06 26 50 - 06 73 69 74 27

campagne.services@hotmail.fr

Bacs de collecte

Le Pays de Lumbres recycle ses papiers et cartons !

CONTAINER CARTONS

Vous pouvez déposer vos cartons et papiers dans les 3 containers prévus à cet effet.

Ils se trouvent :

- * près du garage Bernard, à Harlettes, auprès de l'Abri bus
- * sur le parking de la Chapelle.
- * dans le centre de Coulomby, près du bac à verres et du bac textiles.

A noter que la revalorisation des cartons et papiers déposés dans ces bennes, est reversée à la Mairie.

Un petit geste simple pour la nature, l'emploi et l'économie.



BACS de RECUPERATION du VERRE

Le verre est à déposer dans les colonnes d'apport volontaire qui se trouvent à différents endroits du village.

Les différents bacs de récupération du verre se situent à :

Coulomby : au fond de la place

Harlettes : Parking de la Chapelle

RECYCLAGE de TEXTILES

Le container se trouve à Coulomby, au fond de la place, près du container à verres.

POURQUOI ne pas jeter les vêtements ?

Vous faites le vide dans votre garde robe ou dans les jouets ? Evitez le gaspillage !

Grâce à vos dons, vous donnez une seconde vie aux vêtements mais vous offrez également l'opportunité à des personnes sans emploi, d'obtenir un nouveau travail. La collecte de textiles est un bon moyen de réinsertion au niveau local.

Agissez pour l'environnement et l'emploi. En les donnant, vous faites une bonne action !

QUOI mettre dans le conteneur Textiles ?

Vêtements propres, neufs ou usagés - Linge de maison - Chaussures - Maroquinerie - Jouets. Pas de collecte de meubles, d'articles non textiles ou de matelas

COMMENT mettre les vêtements ?

Les vêtements, linge, chaussures, jouets doivent être dans des sacs (sac poubelle ou autre). N'oubliez pas de les fermer avant de les mettre dans le container.

(Ne pas trop remplir les sacs, afin qu'ils puissent passer facilement).

LES DEPOTS SAUVAGES SONT INTERDITS

Il est important de déposer vos verres, cartons et linges dans les containers et non à côté !

Il est interdit de déposer des déchets autres que les verres, cartons, papiers et linges....



*Nous constatons de plus en plus d'incivilités
au sein de notre commune,
Les espaces publics ne sont pas respectés....*

**La Municipalité déplore ce manque de
respect et de solidarité !**

LE DEPOT SAUVAGE EST INTERDIT !

*Dépôt sauvage = acte d'abandon de déchets
sur un terrain non autorisé.*

*En plus d'être interdit, il dégrade notre cadre de vie
et les habitats naturels.*

*Il peut induire une pollution des sols,
des risques sanitaires et d'incendie...*

NON aux dépôts sauvages !